

RENCONTRE PROFESSIONNELLE

Escale du Temps des Arts de la Rue en Finistère

Au Fourneau, Centre National des Arts de la Rue, Brest (Finistère)

Jeudi 25 octobre 2007

Groupe de travail n°5

Participants présents

Sydney Bernard : Metteur en scène de la compagnie des Augustes à Brest

Jean-Christophe Baudet : conseiller théâtre à la DRAC de Bretagne

Maiwenn Furic : chargée de mission au Conseil Général de Bretagne

Géraldine Gambillion : coordinatrice du réseau départemental de Très Tôt Théâtre

Pascale Honoré : Festival Desarticulé (théâtre de rue) à Moulins (35)

Anne Gaëlle Bensoussan : Echassière de l'association Antopya à Concarneau (29)

Géraldine Jarrot : Echassière de l'association Antopya à Concarneau (29)

Eric Manini : compagnie Machtiern (spectacle déambulatoire) à St Thual (35)

Keb Auffret : directeur artistique de la compagnie Amarok à Bourbriac (22)

Anne Auffret : chargée de relation public de la compagnie Amarok à Bourbriac (22)

Julien Dénel : St Nolf (56)

Séverine Valorine : décoratrice et actrice à la Quincaillerie en centre Bretagne (29)

Sophie Warren : Costumière à la Quincaillerie en centre Bretagne (29)

Marine Molard : étudiante en Master 2 Management du spectacle vivant à Brest

Sébastien Rocheron : étudiant en Master 2 Management du spectacle vivant à Brest

Etant donné qu'aucun représentant de mairie n'était présent, la thématique proposée n'a pas été abordée. Sydney Bernard, qui a dirigé le groupe de travail a invité les représentants des différentes compagnies et associations à exposer les problèmes qu'ils rencontrent aux deux représentants des institutions (J-C Baudet et Maiwenn Furic).

> La première question a porté sur l'accessibilité des « institutions », Conseil Général, Conseil Régional et DRAC.

Maiwenn Furic, chargée de mission au Conseil Général répond que le plus grand souci rencontré est manque d'instruction civique et donc une difficulté pour tout le monde à repérer les institutions. Ce manque de connaissance du paysage administratif français fait perdre du temps du côté des associations et des institutions. La demande des représentants des compagnies et des associations est de mieux connaître les compétences de chaque collectivité.

Jean-Christophe Baudet, conseiller théâtre à la DRAC de Bretagne explique de nombreuses informations sont disponibles sur le site de la DRAC mais que celles-ci sont parfois difficiles d'accès. De son côté, il essaye d'avoir un contact téléphonique avec les associations afin de mieux leur expliquer les compétences propres à la DRAC. Le problème est qu'il y a plus de demandes que d'argent disponible et finalement les plus documentés et les plus malins s'en sortent le mieux pour obtenir des subventions.

> Il semble également que la question sur les rémunérations du personnel, et sur les salaires est une préoccupation pour les différentes associations présentes.

Le problème est le même que pour l'accessibilité des institutions, il y a un cruel manque d'information.

Pour le conseiller de la DRAC, le plus important pour rémunérer du personnel au sein d'une association est d'avoir une licence d'entrepreneur du spectacle. Sans celle-ci, les associations s'exposent à de graves problèmes avec les caisses d'impôts et l'URSSAF.

> La question de la formation des artistes et des compagnies a été soulevée. Certaines compagnies ne savent pas à qui s'adresser pour être renseignées sur des questions administratives, juridiques, de sécurité qu'elles se posent.

Le Très Tôt Théâtre a alors précisé que de leur côté ils organisaient des formations sur ces questions mais également sur des questions de fond comme la création artistique. Ils n'ont pas toujours les réponses aux questions que peuvent leur poser les Cies mais ils peuvent dans ce cas, les diriger vers les meilleurs interlocuteurs.

Le Conseil Régional de Bretagne peut également répondre à ces questions mais ils regrettent leur distance du Finistère puisque le siège est à Rennes, ce qui rend difficile la rencontre avec les acteurs de ce territoire, mais ils tentent d'y remédier en regroupant leur rendez vous du même secteur. Un centre de ressource va bientôt être créé.

Mais, pour certains les artistes ne doivent pas toujours être des hommes à tout faire, il est difficile d'être à la fois compétent au niveau de la création artistique et de l'administratif. Il y a des personnes qui ont été formées pour travailler au niveau administratif et juridique et qui sont là pour aider les Cies dans ces domaines comme les cabinets de gestion.

Le conseiller de la DRAC a fait remarquer la crise que vit la profession d'artiste actuellement : il y a beaucoup d'artistes au chômage et de plus en plus de personnes à vouloir devenir des artistes

professionnels. Le problème est que les subventions publiques attribuées au spectacle vivant ont plutôt tendance à diminuer. Cela va créer de plus en plus de disparités entre les artistes formés aux questions administratives et ceux qui ne le sont pas. Les artistes formés réussiront plus facilement à obtenir des subventions car ils sauront mieux à qui s'adresser, remplir les dossiers de subventions et être au clair au niveau de la loi (possession de la licence, embauche des salariés ou des intermittents...) pour être à même de recevoir des subventions. Il conseille alors aux Cies débutantes d'entrer en contact avec des Cies expérimentées qui pourront les guider, leur apprendre le métier.

> La question de la répartition des subventions a aussi été soulevée. Beaucoup de villes investissent dans la création de nouveaux équipements culturels sans projet culturel et pas assez dans l'aide aux Cies. Il faut que les collectivités comprennent qu'un projet culturel ne passe pas toujours par la construction d'une salle. A un moment donné, il faut que les Cies se demandent quels sont leurs objectifs, ce qu'elles veulent faire dans plusieurs années. Il faut qu'elles se donnent les moyens d'y arriver quitte à quitter leur territoire s'il ne les soutient pas assez et s'installer dans un territoire qui les aidera plus. Mais si son but est de changer sa ville, d'y développer une politique culturelle, on ne doit pas forcément le quitter mais il ne faut pas non plus remplacer le travail que les collectivités sont sensées réaliser au niveau de leur politique culturelle.

Certaines Cies se sont plaintes de ne pas avoir de lieux à elles, de création ou de représentation. Elles ont fait remarquer qu'il existait des lieux inoccupés, anciennes usines, écoles..., qui pourraient devenir de nouveaux lieux culturels. Mais il est très dur de trouver des financements pour réhabiliter ces bâtiments. Le spectacle de rue se fait dans la rue mais ce n'est pas pour autant que les Cies doivent être à la rue, elles ont besoin de locaux. Le paradoxe est que certaines villes n'ont pas de Cies professionnelles et aimeraient en accueillir et que des Cies cherchent des lieux, il faut donc trouver une solution pour les mettre en réseau.

Le projet du festival désarticulé a été présenté par sa secrétaire. C'est un festival en extérieur qui accueille sur deux jours environ 30 compagnies. Les tarifs spectacle vont de 3 à 5€. Pour leur dernière édition ils ont reçu 3500 personnes. Ils vont vers leur 4^{ème} édition. Leur but est de réussir à développer le festival dans les autres communes.

> Pour conclure, la question des subventions publiques a été à nouveau abordée. Le conseiller de la DRAC a annoncé qu'il avait reçu très peu de demandes d'aide à la création, seulement 2 demandes sur l'aide à la production, ils n'ont donc pu subventionner que 2 Cies. Il a insisté sur le fait que sans licence on ne pouvait pas prétendre à des subventions.

Quant au Conseil Régional, il n'aide seulement les porteurs de projets qui sont déjà aidés au niveau local, Conseil Général ou ville. Pour eux, ce n'est pas rendre service aux territoires que d'aider des projets que même les collectivités locales ne veulent pas aider.